MAIRIE
24 Place de l'Eglise
24510 TREMOLAT
Téléphone :
05 53 22 80 17
Mail : mairie@tremolat.fr

HORAIRES MAIRIE
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi :
8h30 à 12h30
Lundi et vendredi : 14h à 17h30

HORAIRES AGENCE POSTALE
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi
8h30 à 12h15
Téléphone :
05 53 23 21 74

www.tremolat.fr

Aimez et suivez notre page Facebook : Mairie de Trémolat
N'oubliez pas de vous inscrire sur le réseau Alerte Citoyen en mairie

Vous souhaitez rencontrer les élus

M. le Maire reçoit le samedi après-midi sur rendez-vous.
Les conseillers municipaux restent à votre disposition et sont joignables par mail.
Consultez le site de la Mairie :
www.tremolat.fr

Vie Economique

Mini Golf

Bonjour à toute la population

Comme vous le savez nous avons repris le minigolf en mai 2025 pour renforcer la dynamique locale en termes de sport et loisirs.
Les élus nous ont fait confiance, je les en remercie énormément, et nous souhaitons continuer l'aventure en fédérant les associations locales autour de nos projets d'animation.

Nous sommes, avec mon équipe, une entreprise du sport et des loisirs, nous aidons les collectivités rurales à dynamiser leur territoire par notre expertise, savoir faire et savoir être.

Nous souhaitons animer le mini golf toute l'année en fonction des saisons, nous allons faire une pause durant le 1er trimestre afin de faire quelques aménagements et mini travaux.



A partir de début avril, plusieurs actions devraient se mettre en place ou voir le jour:
- Ouverture du minigolf aux familles, les mercredis, samedis et dimanches en avant saison, avril , mai, juin et septembre, octobre.
- Organisation d'anniversaires au minigolf sur réservation en avant saison, avril, mai, juin et septembre, octobre.
- Organisation de journées, repas, soirées GROUPE sur réservation, avec ou sans musique, d'avril à octobre.
- Animations d'un escape game au départ du minigolf et dans le village de Trémolat.
- Animation de soirées à thème durant la saison, juillet, août les lundis soirs.
- Animation de sorties GROUPE encadrées, en TROTT X de randonnée ou en canoë, au départ du minigolf.
- Animations pour PAQUES, HALLOWEEN et NOEL 2026.
- D'autres projets peuvent voir le jour mais toujours dans le respect des associations locales ou entreprises locales qui proposent elles aussi des animations.

Nous espérons vous voir nombreux au MINIGOLF DE TREMOLAT 2025, vous pouvez laisser des avis google et aller sur nos pages facebook et instagram pour connaitre nos programmes.
MINIGOLF DE TREMOLAT 2025

Sportivement
Fabien ISSARTIER
0685735312

Année 2025 , N° 36

Trémolat Périgord Noir

Décembre 2025

Echo du Cingle

DANS CE NUMÉRO:

Ecole	2
Recensement	3
Octobre Rose	4
Permanences d'un avocat	4
Epicerie	5
Les Reines du foot	6
La nuit des étoiles	7
Les Rêveries de Cyrano	8
Musiques à Trémolat	9
Elections	10
Marrons chauds	11
Repas des aînés	11
Agenda	11
Mini golf	12

Cet éditorial revêt un caractère particulier car ce sera le dernier du mandat municipal que vous nous avez confié. C'est donc un moment à la fois de bilan, de gratitude et de projection.

Durant ces années, notre commune a continué à avancer avec détermination en réalisant les projets que nous avions formés. Ensemble, élus, agents communaux, associations et habitants, nous avons œuvré pour préserver notre cadre de vie, soutenir la vie locale et préparer l'avenir, malgré les contraintes financières, les crises successives et les évolutions profondes que connaissent nos territoires ruraux.

Je tiens à remercier chaleureusement l'ensemble des agents municipaux, dont l'engagement quotidien est essentiel au bon fonctionnement de la commune, ainsi que les bénévoles associatifs, véritables piliers du lien social à Trémolat. Merci également à mes collègues du conseil municipal pour leur travail au service de l'intérêt général.

À l'aube des échéances à venir, je souhaite que Trémolat continue à être un village vivant, solidaire et accueillant, où il fait bon vivre, grandir et vieillir ensemble.

Je vous présente, au nom du conseil municipal et en mon nom personnel, nos vœux les plus sincères pour cette nouvelle année. Que 2026 vous apporte, ainsi qu'à vos proches, la santé, la sérénité et la réussite dans vos projets. Que cette nouvelle année soit placée sous le signe de la confiance, du dialogue et de l'espoir.

Eric CHASSAGNE





Ecole

L'Evolution Positive des effectifs : Un pari réussi

Le Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) est une structure essentielle du paysage éducatif français, permettant de maintenir une offre scolaire de proximité dans les zones rurales par la mutualisation des ressources entre plusieurs communes, Calès Badefols, Trémolat et Pontours. Si le RPI a parfois été perçu comme une solution de consolidation face à la dépopulation, l'observation actuelle révèle une tendance encourageante, après une croissance positive de l'effectif par opposition à la tendance départementale et nationale à la baisse. Cette évolution est un indicateur clé de la vitalité retrouvée de l'école rurale et de l'attractivité de nos territoires.

Des classes moins chargées permettent aux enseignants de mieux identifier les besoins individuels des élèves et d'adapter leurs méthodes. L'introduction de personnel spécialisé favorise l'enrichissement des programmes, proposant des activités artistiques, sportives ou culturelles qui étaient auparavant limitées par manque de ressources humaines.

A la rentrée 2025, notre RPI compte :
59 élèves contre 44 l'année dernière.
La classe de maternelle à Trémolat compte 21 élèves, celle de Calès où se regroupent les niveaux de CP, CE1 et CE2 22 élèves et celle de Badefols avec les CM1 et les CM2 16 élèves.





Des projets en constante évolution :

Comme chaque année, les maîtresses des écoles travaillent sur des projets pédagogiques permettant l'apprentissage de chaque niveau mais elles mettent aussi leurs compétences en commun afin de mutualiser et de garder un lien important entre chaque commune.

Les projets s'articulent sur 3 axes :
Réduire les écarts de performances scolaires entre les territoires pour favoriser l'égalité des chances, accompagner les élèves afin de les aider à se projeter comme citoyens du XXIe Siècle, renforcer la qualité de vie au travail des professionnels et les pratiques de collaboration.
Danse, conte musical, découverte d'instruments de musique et représentations, développement durable, élevage animal et production végétale, citoyenneté, Sécurité routière, mini-olympiades sont tout autant d'activités qui seront mises en place dans l'année par le biais de sorties et d'interventions.
Encore une année pleine de possibilités attendent les petits et grands!
Rappelons que pour pouvoir mener tous ces projets à bien, les subventions des mairies et la participation financière de l'amicale laïque sont indispensables.



Décorations de la Mairie réalisées par les enfants

AGENDA 2026

Le 10 Janvier
Voeux de M. le Maire

Le 18 Janvier
Thé dansant
Les Danseurs Dordognais

Le 24 Janvier
Projection Du Film
"La Légende Retrouvée"
Les Rêveries de Cyrano

Le 08 Mars
Thé dansant
Les Danseurs Dordognais

Les 13 et 14 Mars
Gala des Reines du Foot

Les 3,4 et 5 Avril
Fêtes de Pâques

Les 18 et 19 Avril
Tournoi de foot
Les Reines du Foot

Le 25 Avril
Soirée Couscous
Ski club

Le 14 Juin
Thé dansant
Les Danseurs Dordognais



Marrons chauds



Le repas des ainés



Elections Municipales 2026
Changement du mode de scrutin

Les 15 et 22 Mars 2026
De 8h à 18h
Au Hangar

Auront lieu les élections municipales à Trémolat. Vous élirez le conseil municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales).
Le conseil municipal se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints. Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1000 habitants, comme Trémolat, suite à une loi du 21 mai 2025. Désormais, le scrutin de liste paritaire (applicable aux communes de 1000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Carte d'identité obligatoire



Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous lors du vote ?

Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : vous ne pourrez plus ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression…), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme-homme-etc. ou femme-homme-femme-etc. et ce jusqu'à la fin de la liste.

Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siègeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).

Recensement

Cette année, Trémolat réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 15 janvier 2026.

Comment ça se passe ?

Une lettre du maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en main propre. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne.
Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, professions, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc. Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune.
Il permet de :
1- Déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante ! Répondre au recensement , c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.
2- Définir le nombre d'élus au Conseil municipal, le mode de scrutin, le nombre de pharmacies, etc.
3- Identifier les besoins notamment en termes d'équipements publics collectifs (transports, école, maison de retraite, structures sportives, etc), de commerce et de logement.

Pour la commune de Trémolat, les agents recenseurs seront :



Valérie BEUNARDEAU

Anne VRIELYNCK



Elles seront munies d'une carte officielle.
Merci de leur réserver un bon accueil.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site internet le-recensement-et-moi.fr.

Se recenser en ligne est simple et rapide pour vous.
Moins de formulaires imprimés,
c'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement !
Si vous n'avez reçu aucun document d'ici le 14 Janvier 2026 ou pour toute information concernant le recensement dans votre commune, veuillez contracter mairie@tremolat.fr ou 05.53.22.80.17.

OCTOBRE ROSE

Samedi 22 Novembre, M. le Maire et son adjointe ont reçu Mme ROSA, de la ligue contre le Cancer de la Dordogne, ainsi que les représentants des associations Trémolacoises afin de remettre les chèques des bénéfices récoltés lors des manifestations organisées pour Octobre Rose dont le montant total est de 2153 €.

Ce rendez-vous a été l'occasion de remercier toutes les associations et leurs bénévoles pour la réussite de ces événements : Amicale Laïque BCPT, Comité des Fêtes Trémolat, Café Village Trémolat, Les Rêveries de Cyrano, les Gouyassous, l'épicerie du Village, le Ski Club Dordogne Trémolacois.



Remerciements renouvelés à tous les partenaires pour la Tombola, ainsi qu'à toutes les personnes qui ont pu participer à ces évènements et ainsi a permis de réunir une somme très conséquente.

Mme ROSA a ainsi pu rappeler que tous les dons récoltés servent entièrement à la LIGUE CONTRE LE CANCER DORDOGNE, pour la recherche, la prise en charge des soins des malades mais aussi des accompagnants par le biais de prise en charge psychologique et de bien-être physique et matériel.

BRAVO ET MERCI !

OUVERTURE D'UNE PERMANENCE AVOCAT :

226 Route de la Cabane 24510 TREMOLAT -
Sur rendez-vous, avec possibilité de déplacement -
Tel : 05.64.31.15.10 - avocats@delavallade-raimbault.fr

Notre Cabinet, né de l'association de Xavier DELAVALLADE et Clément RAIMBAULT, après un exercice conjoint de la profession pendant de nombreuses années au sein de la SCP Delavallade-Gélibert-Delavoye (devenue DGD) , est généraliste (droit de la famille, droit pénal, droit du travail, droit des affaires, droit public...), avec des domaines de prédilexion tels que le droit immobilier en général (construction, assurance, vente, conflit de voisinage, baux...), et médical (préjudices corporels, accidents médicaux...).



Notre cabinet se compose de deux avocats associés, 8 avocats collaborateurs, 5 juristes, et 5 assistantes juridiques.

Notre siège principal se situe à Bordeaux, 43/45 place des Martyrs de la Résistance.

A Trémolat la musique rassemble et enchante

Créée au printemps dernier, l'association Musiques à Trémolat a déjà trouvé son public ! En seulement quelques mois ; quatre concerts ont été organisés, chacun rencontrant un succès enthousiaste.
Entre jazz et musiques du monde, ces rendez-vous ont rassemblé les habitants autour de moments de partage de rythmes et d'émotions.

Soutenue par le Studio Les Courdilles, l'association répond à un véritable besoin de convivialité et de culture de proximité. A Trémolat, la musique résonne naturellement avec l'esprit du village, un lieu où la bonne humeur et l'accueil font partie du quotidien.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont déjà adhéré à l'association et aux nombreux participants venus au concert, votre enthousiasme nous encourage à poursuivre cette belle aventure.



Avec cette belle énergie et le soutien des Trémolacois, l'équipe de Musiques à Trémolat prépare déjà la programmation 2026 qui promet de belles découvertes et de nouvelles émotions partagées.

Continuez à nous soutenir en participant aux concerts et en adhérant à l'association. Votre présence et votre engagement sont la meilleure récompense pour les bénévoles qui font vivre la musique à Trémolat.

A Trémolat, la musique est avant tout une histoire de cœur et de partage.

Contact : musiquesatremolat@gmail.com
Tel : 06 60 92 63 40



LES REVERIES DE CYRANO

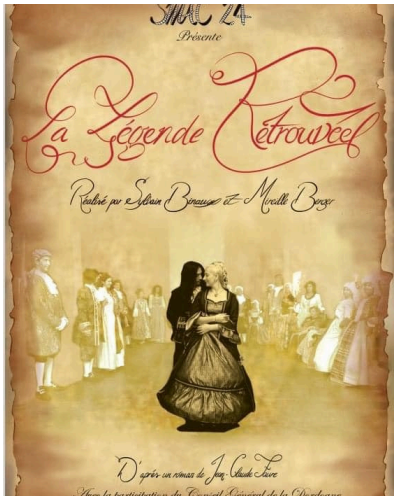
Les activités passées :

-Le tournage du premier épisode de la série historique et comique Les Croquignoles, qui a commencé à la mi-août à la Maison Forte de Reignac et qui s'est achevé le 18 octobre sous la halle de Saint-Avit-Sénieur avec une cinquantaine de participants,

-La projection du premier épisode des Croquignoles ainsi que d'autres courts-métrages en faveur d'octobre rose le samedi 25 octobre qui a rassemblé une centaine de spectateurs au Grenier.







Et une ébauche de leurs activités à venir :

-Samedi 24 Janvier 2026 :
Projection d'un film historique de 2h20 intitulé La Légende retrouvée, entièrement tourné en Dordogne dans des lieux prestigieux de notre patrimoine
comme le Cloître de Cadouin, l'Abbaye de Brantôme,
de nombreux châteaux et églises.

Réservation déjà possible et souhaitée
au 0674909474 ou
par mail lesreveriesdecyrano@gmail.com

-Depuis le 4 décembre 2025 :

Mise en place tous les jeudis au Hangar
- d'un atelier théâtre de 19h à 20h30 et
- de danse ancienne de 20h30 à 21h30,

avec petite représentation le 24 janvier en même temps que la projection du film historique.

Le pitch du film est le suivant :

Fatigué de la vie parisienne, Patrick revient sur les terres de son enfance dans le village périgourdin de Coulaures,
et fait l'acquisition, avec sa femme Laurence, d'une demeure qualifiée par les habitants d'étrange et maudite. Commence alors pour le couple un jeu de piste qui les amène à remonter le temps pour percer le secret de la mystérieuse maison qui semble avoir été le théâtre des amours contrariés d'une jeune baronne et d'un hobereau désargenté.

Un an d'Epicerie à Trémolat

Et oui, cela fait déjà plus d'un an que l'Epicerie a ouvert ses portes dans notre village. Et l'on peut aujourd'hui parler d'un réel succès !

Succès auprès des habitants de Trémolat et des communes voisines grâces aux clients quotidiens, occasionnels, ou de passage, les vacanciers et les ouvriers des différents chantiers aux alentours, tous agréablement surpris de découvrir dans notre village une offre aussi large et variée au sein de notre chaleureuse épicerie. Au plus grand plaisir de l'équipe, la majorité d'entre eux nous expriment avec beaucoup de gentillesse leur satisfaction et de chaleureux encouragements.

Pour l'ensemble de nos clients, l'Epicerie offre par sa proximité un grand confort de vie et de service par rapport à « avant ».
Moins de voiture et moins de temps passé à faire ses courses et plus de convivialité car l'Epicerie à Trémolat est aussi un lieu où l'on se retrouve, pour un moment d'échange et de partage, et souvent même l'occasion de faire des rencontres entre voisins.



L'Epicerie est un succès humain, social mais aussi économique.
Selon les mois nous accueillons près de 500 clients par semaine ou si vous préférez 100 clients par jour.
C'est plus que nous l'espérions en préparant ce projet et nous souhaitons remercier ceux qui nous font l'amitié de faire partie de notre clientèle.
Remercier bien sur Catherine, Agnès, Claudia et les bénévoles qui avec sourire et amabilité font vivre l'Epicerie au quotidien.
Remercier aussi la Mairie, la Région Aquitaine qui ont financé ce projet combiné à l'aménagement d'un logement à l'étage et qui malgré l'ardeur des bénévoles ne pouvaient le faire sans ces aides financières.

Tous ces succès sont la récompense de tous ceux qui ont œuvré depuis quelques années pour initier l'idée, la concevoir et la concrétiser.

Merci à tous et en premier lieu à nos chers clients pour leur fidélité.

Les Reines du Foot font (encore) parler d'elles !

Les communes de Trémolat et de Calès viennent de recevoir conjointement le prestigieux label « Ville Européenne du Sport 2026 », décerné par l'Association des Capitales et Villes Européennes du Sport (ACES).

Le dossier remporté s'appuie sur l'engagement citoyen, la vie associative locale et, fait insolite mais symbolique, l'impulsion donnée par l'équipe féminine locale : les "Reines du Foot". Notre équipe de foot senior féminine a insufflé une nouvelle énergie sportive et sociale dans les deux villages, montrant que le ballon rond peut être un vecteur de cohésion et d'inclusion. Le jury européen a relevé l'originalité de la candidature conjointe de Calès et Trémolat, structurée autour de cette initiative sportive locale.





Notre visibilité médiatique et notre engagement depuis 2 ans et demi dans la promotion du sport santé sont devenus un argument fort du dossier.

Deux petites communes qui osent le grand jeu, car c'est une première dans le monde pour deux villages qui comptent 1000 habitants ! Grâce à leur équipe locale, Calès et Trémolat montrent que le sport peut être un levier de rayonnement et de vie commune. Le ballon a fait mouche… et l'Europe a applaudi. .



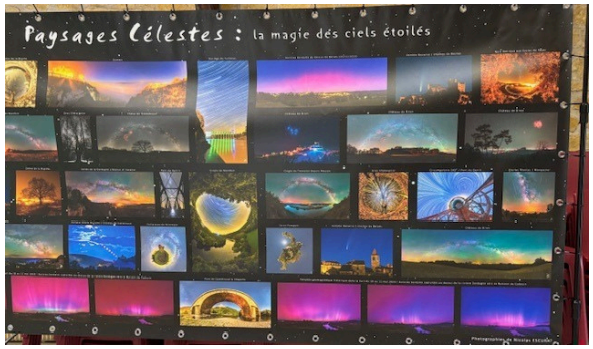
Le trophée a été remis le 11 décembre au cours d'une cérémonie au Parlement Européen, en présence de 69 autres villes récompensées dans le monde

Trémolat avait la tête dans les étoiles

Le 26 juillet dernier, Trémolat a vécu une journée cosmique ! C'est au Grenier dans notre magnifique salle des fêtes qu'un planétarium gonflable a pris ses quartiers.

Oui un vrai planétarium… au Grenier !





Des astronautes aux commandes

Dès 10H30, le commandant Jérôme et le capitaine Thomas ont embarqué les visiteurs pour un voyage interstellaire. Trois séances étaient prévues, mais le succès fut tel qu'une quatrième a été ajoutée.

Le soleil et les farfadets

Pendant que le soleil jouait à cache- cache avec les nuages, petits et grands ont pu l'observer en toute sécurité grâce au matériel de Lachal Astronomie. Dans la salle du Grenier, les clichés de Nicolas Escurat, astrophotographe amateur ont ébloui les visiteurs. L'un de ses clichés figure dans le calendrier 2025 de la NASA. De quoi faire rêver plus d'un astronome professionnel.

En soirée au café village, deux conférences ont captivé les auditeurs. Nicolas a présenté les mystérieux farfadets, avant que Jérôme Rudelle ne fasse voyager l'assistance de la terre à l'univers.

La nuit s'est poursuivie sur le parking transformé en base d'observation. Trois télescopes pointés vers le ciel d'une pureté parfaite ont permis d'admirer la Grande Ourse, la galaxie d'Andromède et bien d'autres merveilles.

Une première édition réussie, rendue possible grâce au soutien de la municipalité et à Lachal Astronomie.

Bilan stellaire :

80 personnes sous le planétarium, 100 pour les conférences, 25 à 30 intrépides pour l'observation nocturne, 40 visiteurs venus flâner, découvrir et discuter dans le Grenier.

A Trémolat, nous avons les pieds sur terre, mais le cœur dans les étoiles.

